

Mesdames et Messieurs les responsables légaux
des élèves de l'académie de Clermont-Ferrand

Clermont-Ferrand, le jeudi 5 mars 2020

Rectorat

Secrétariat
du service médico-social

Affaire suivie par
Fleur ROUYEYROL
Téléphone
04 73 99 32 88

Affaire suivie par
Catherine VEYSSIERE
Téléphone
04 73 99 32 84
Mél.
ce.medical
@ac-clermont.fr
3 avenue Vercingétorix
63033 Clermont-Ferrand
cedex 1

Objet : Suivi de la situation coronavirus COVID-19.

Les recommandations émises par le Ministère des Solidarités et de la Santé et le Ministère de l'Education Nationale évoluent en fonction du niveau de circulation du virus Covid-19 au sein de la population :

- la France est désormais classée en stade 2 (freiner la propagation du virus),
- tous les élèves seront scolarisés à la rentrée du lundi 9 mars

Les seuls élèves qui relèveront d'une éviction scolaire sont ceux dont l'un ou les deux parents seraient identifiés comme des « cas confirmés » (1).

Pour les élèves qui présentent une fragilité de santé c'est-à-dire une pathologie chronique :

- Il est recommandé de demander avis au médecin traitant ou au médecin spécialiste qui suit l'enfant pour savoir si une éviction scolaire est requise dans les semaines à venir afin de limiter leur exposition au Covid-19. L'élève bénéficiera alors de la continuité pédagogique.
- A titre conservatoire cet avis peut être demandé au médecin de l'éducation nationale.

Vous trouverez en annexe les rappels des « gestes barrières » recommandés par les autorités sanitaires et les consignes pour le lavage des mains.

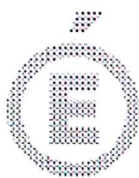
En cas de symptômes (toux, fièvre) il est demandé de rester chez soi et d'appeler le 15.

Dans tous les cas, en cas de fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés à respirer, dans les 14 jours suivant leur retour d'une zone où circule le COVID-19 (Dans l'Oise : les communes de Creil, Crépy-en-Valois, Vaumoise, Lamorlaye, Lagny le Sec, La Croix Saint Ouen, Montataire, Nogent-sur-Oise et Villers-Saint-Paul.

En Haute Savoie, la commune de La Balme-de-Sillingy.

Dans le Morbihan : les communes d'Auray, Carnac et Crac'h.

Dans le Haut-Rhin : les personnes ayant participé ou ayant été en contact avec les participants au rassemblement culturel entre le 17 et le 24 février à Bourtzwiller) les personnes doivent contacter le Samu Centre 15, éviter tout contact avec leur entourage, et conserver un masque. Il est demandé de ne pas se rendre chez son médecin, ni aux urgences de l'hôpital (2).



2 / 2

Un **numéro vert : 0 800 130 000** est disponible pour répondre aux questions qui ne relèvent pas d'une prise en charge purement médicale.

La situation pouvant évoluer, nous vous tiendrons informés si de nouvelles recommandations étaient éditées au cours des jours et des semaines à venir.

Je vous remercie de l'attention portée à ce courrier.

Karim BENMILOUD

- (1) Foire Aux Questions du Ministère de l'éducation nationale du 5 mars 2020 17:00
- (2) Communiqué de presse ARS/ Préfecture Auvergne Rhône Alpes



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Coronavirus



Pour se protéger et protéger les autres :



Se laver très
régulièrement
les mains



Tousser
ou éternuer
dans son coude



Utiliser un
mouchoir
à usage unique
et le jeter



En cas de fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés à respirer :

✓ Contacter
rapidement
le SAMU centre 15

✓ Éviter tout
contact
avec son
entourage

✓ Ne pas se rendre
directement chez
le médecin, ni aux
urgences de l'hôpital



Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse demande
aux établissements de suspendre tous les voyages scolaires internationaux
et dans les clusters jusqu'à nouvel ordre.

Numéro vert (0 800 130 000) 24 h/24 et 7 j/7
pour les questions non médicales

Plus d'informations sur : www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Bien se laver les mains

1



Utiliser
du Savon

2



Paume contre
paume

3



À l'arrière des
mains

4



Les doigts
entrelacés

5



À la base
des pouces

6



Au niveau
des ongles

7



Et des
poignets

8



Rincez-vous
les mains

9



Séchez-vous
les mains

Coronavirus

A la date du 9 mars 2020, tous les établissements scolaires (écoles, collèges et lycées) sont ouverts et fonctionnent normalement.

- La restauration scolaire est assurée normalement.
- Les transports scolaires sont assurés normalement.
- Les activités périscolaires sont maintenues.

Tous les élèves sont accueillis à l'exception de ceux pouvant revenir de la province de Hubei en Chine.

Pour plus d'informations :



<https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-informations-et-recommandations-pour-les-etablissements-scolaires-et-les-274253>



<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>